



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 10 JUIN 2021

Date de convocation :

03/06/2021

En exercice : 29

Présents : 26

Votants : 29

L'an deux mille vingt et un et le dix juin à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs, Françoise CRISTOFOL, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Jérôme PARRILLA, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Armande IGLESIAS, Maryse NOGUÈS, Claudie SERRE, Xavier BERAGUAS, Caroline MERLE, Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Jade SAVOYE, Yasmine SEBAHOUI, Mélissa OBBIH, Danielle POUDADE, Georges LLOBET, Vanessa DENAYRE, Jean-Philippe LECOINNET, Nicole HERISSON, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Damien OTON (pouvoir à Caroline PAGÈS), Denis OLIVE (pouvoir à William BURGHOFFER), Daniel RENOULLEAU (pouvoir à Jean-Philippe LECOINNET).

Mlle Jade SAVOYE a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021/45 : PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA COMMUNE.

Le Maire rappelle la délibération du 10 septembre 2020 qui approuve la réalisation d'un programme photovoltaïque, en toitures comme en ombrières et le lancement de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour 8 sites communaux.

Cet appel à manifestation d'intérêt a pour finalité la passation des baux emphytéotiques ou tout autre contrat d'occupation du domaine public entre la collectivité et le développeur, pour la conception, le financement, la réalisation et l'exploitation de centrales photovoltaïques sur les toitures des bâtiments publics de la Commune d'Ille Sur Tet. Le développeur aura en charge le développement, le financement et l'exploitation des projets photovoltaïques. Ainsi, l'AMI doit déboucher sur la conclusion de contrats portant occupation du domaine avec l'opérateur.

La consultation a été effectuée par publication sur la plateforme e-marchespublics le 15 septembre 2020. Suite à l'avis d'appel à manifestation d'intérêt (AMI), la Commune a reçu les candidatures et les offres des entreprises avant le 12 octobre 2020. Aucune offre n'est arrivée hors délai. Une seule offre a été reçue avec deux opérateurs différents associés : « SEE YOU SUN » pour les toitures de la piscine municipale et la grande halle et « OMBRIERES D'OCCITANIE » pour les ombrières des ateliers municipaux, le parking de la piscine municipale, le boulodrome et la station d'épuration.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

APPROUVE le partenariat avec SEE YOU SUN et OMBRIERES D'OCCITANIE pour la réalisation d'un programme photovoltaïque, en toitures comme en ombrières sur la commune d'Ille Sur Tet.

PRECISE que cette délibération sera suivie de délibérations spécifiques par projet, avec validation d'un bail emphytéotique ou d'une occupation du domaine public.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents à ce sujet et à laisser déposer, par les opérateurs désignés, les permis de construire ou Déclaration de Projet correspondants.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 10 juin 2021

Le Maire,

William BURGHOFFER

